

CETTE LETTRE A VOCATION A ÊTRE DIFFUSÉE À L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

[Accéder](#) aux lettres d'information classées par thèmes.

[Espace pédagogique DSDEN 38](#)

Direction d'école

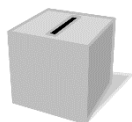


► **Rendez-vous des directeurs** : le lien de connexion pour ces rendez-vous est [ici](#).

Le rendez-vous des directeurs est un temps d'échange d'informations et d'accompagnement sur une thématique donnée ouvert à tous les directeurs qui le souhaitent. Le premier rendez-vous de cette année est fixé au **jeudi 1^{er} octobre** de 12h15 à 12h45 et la thématique choisie est :

la santé scolaire en présence de Brigitte Huctin, infirmière conseillère technique, et Fabienne Martin, médecin conseillère technique.

► Dans le cadre des évaluations Repères, la date de fin de saisie des réponses des élèves était fixée au 25 septembre 2026. Compte tenu des difficultés rencontrées en cette rentrée, un report exceptionnel est accordé : la saisie pourra s'effectuer jusqu'au **2 octobre 2026**.



► **Elections parents d'élèves**

28/29 septembre : date limite de dépôt des candidatures

30 septembre/1^{er} octobre : date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté

2/3 octobre : date limite d'envoi ou de remise du matériel de vote

9/10 octobre : élection des parents d'élèves (à l'urne)

Période de vote électronique possible : entre 24h et 5 jours maximum, avant la date du 10 octobre.

9 au 12 octobre : saisie dans l'application ECECA des résultats de l'élection, par les directions d'école.

La saisie des résultats des élections est possible **du 9 octobre 2026 au 12 octobre 2026** inclus. La saisie du tirage au sort éventuel est possible jusqu'au 17 octobre 2026 inclus.

Si vous constatez une carence, merci de réaliser tout de même la saisie, ce qui permettra de générer un PV de carence et enregistrer les résultats de l'éventuel tirage au sort. Pour rappel, ce tirage au sort doit être effectué sous cinq jours ouvrés après la proclamation du résultat de l'élection.

► La labellisation PHARE niveau 1 est obligatoire pour tous les établissements accueillant des élèves à partir du CP. Elle est à renouveler chaque année. Vous trouverez en lien le [mémo directeur](#) ainsi que [l'infographie de labellisation](#).



► **Sessions de webinaires (d'une durée d'1h) sur inscription via un formulaire GRIST**

[Lien](#) au formulaire GRIST pour les directeurs 1D

Webinaire 2 : Parents : informer, communiquer, impliquer **le vendredi 20 novembre** à 12H15.

► **Intervention d'un professionnel libéral dans le cadre de soins et en l'absence de SESSAD au sein des écoles du 1^{er} degré – Elèves en situation de handicap (hors interventions gérées par le PAS)**

Des élèves en situation de handicap avec besoins de soins bénéficient d'accompagnement de spécialistes coordonnés par un SESSAD, pour certains ou dispensés par des professionnels libéraux (attente de place en SESSAD ou soins dispensés sans notification de SESSAD) pour d'autres.

Deux modalités sont envisageables :

Avec SESSAD : Lors d'une intervention de professionnels dans le cadre d'un SESSAD, une convention de coopération proposée par le SESSAD est établie entre le SESSAD et l'école.

Sans SESSAD : [la circulaire](#) précise que « les soins par des professionnels libéraux se déroulent prioritairement dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille » et que « lorsque les besoins de l'élève nécessitent que les soins se déroulent dans l'établissement scolaire [...] l'intervention de ces professionnels fait l'objet d'une autorisation préalable du directeur ou du chef d'établissement ».

Dans ce cas, [une annexe](#) permet de formaliser l'autorisation du directeur ou de la directrice et sera jointe au PPS (ou GEVASCO) où les soins seront également mentionnés.

► [Faites des sciences avec La main à la pâte](#) !

Du 2 au 12 octobre 2026, à l'occasion de la Fête de la science, La main à la pâte propose **9 mini-défis scientifiques** simples à mettre en oeuvre pour toutes les classes du cycle 1 au cycle 3.

Cette édition est parrainée par **Claudie Haigneré**, médecin et astronaute, et **Étienne Ghys**, mathématicien et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.



Inscription sur ADAGE dans la campagne nationale « Faites des sciences avec La main à la pâte – édition 2026 » jusqu'au 12 octobre 2026

► Résidence d'auteurs et d'autrices (CNL)

En partenariat avec le Centre national du Livre (CNL), [les résidences d'auteurs en milieu scolaire](#) permettent aux élèves, sur 6 demi-journées, de découvrir le métier d'auteur et le processus de création. La résidence d'auteur à l'École repose sur une collaboration étroite entre un auteur-illustrateur (déjà édité) et une école ou un établissement scolaire, voire le réseau de lecture publique (bibliothèques, médiathèques, etc.), et s'inscrit dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire. L'appel à candidature pour les écoles est ouvert sur ADAGE **jusqu'au 16 octobre 2026**.

L'IEN doit impérativement donner son avis sur le dépôt de votre candidature. Il est nécessaire que vous l'informiez directement de ce dépôt.

Merci de bien lire les critères du dispositif sur ADAGE (dans "i" | Informations sur le dispositif et les documents d'accompagnement de l'appel).

Contact : marie.rompion@ac-grenoble.fr

Actualité des personnels

► Programme Jules Verne 2027-2028 : enseigner à l'étranger

Le **programme de mobilité Jules Verne** permet aux enseignants titulaires de l'enseignement public de partir enseigner une année à l'étranger, avec pour mission principale l'enseignement immersif en langue française. Pour l'académie de Grenoble, les partenariats concernent essentiellement les États-Unis, sous réserve des disponibilités de postes.

Les enseignants retenus sont détachés pour un an, renouvelable une fois :

année scolaire 2027-2028

Ce programme, qui participe depuis 2009 à l'internationalisation du système éducatif, sert d'appui à la politique des langues (constitution d'un vivier de professeurs porteurs d'actions innovantes en langue, telles que les classes d'enseignement bilingue à parité horaire). Il contribue aussi au développement de la coopération éducative hors de France, à la dynamisation des parcours professionnels et à l'évolution des pratiques pédagogiques des enseignants.

Vous êtes intéressé(e) ? Merci de télécharger puis compléter le [formulaire](#) et de l'envoyer à votre IEN, en mettant en copie les CPD LVER (lver38@ac-grenoble.fr) **avant le vendredi 9 octobre 2026**

Ce formulaire sera transmis à la DRAREIC (rectorat de Grenoble), qui vous enverra ensuite un dossier de candidature. [Pour en savoir plus](#)

► Un [appel à candidature](#) pour la rentrée scolaire 2026 - Directeur/Directrice d'école en REP à l'école primaire Le Lac à Grenoble est paru.

Nous contacter

Contact référente des directrices et directeurs : referentdirecteurs38@ac-grenoble.fr

Ressources en lien avec la direction d'école : [direction 38](#)